

CONSEIL MUNICIPAL 27 novembre 2017
Compte rendu sommaire

Présents: DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, FILATRE Félicien, PAITEL Patricia, HARDAT Bénédicte, LE MÉE Philippe, BERTHIAUX Gwénaél.
Absents excusés: BARBIER Laurent, CHESNOT Cécile.

Modification statutaire du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de la Chère

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les modifications des statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de la Chère telles qu'elles ont été approuvées en conseil syndical le 8 Novembre 2017.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle ZV 58 d'une superficie de 713 m².

Création d'un Contrat à Durée Déterminée pour l'accompagnement d'un enfant porteur de handicap à l'école publique

Madame BERTIN, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, informe le Conseil Municipal qu'un enfant porteur de handicap scolarisé à l'école publique aura besoin à compter du 11 décembre prochain de l'accompagnement d'un adulte sur le temps de la restauration scolaire 2 midis par semaine. Il s'agira de son assistante de vie scolaire actuelle. Il convient de créer un CDD de 2h par semaine. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée un contrat à durée déterminée de 2h hebdomadaires du 11 décembre 2017 au 6 juillet 2018, sur la base du grade d'adjoint technique, échelon 1.

Rénovation du cabinet médical : choix d'un maître d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé par délibération n° 2017-11-09 du 30 octobre 2017 de faire l'acquisition du cabinet médical appartenant au Dr Solacolu pour le louer à 3 médecins repreneurs de l'activité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'offre de Mme Anita BONNIER d'un montant de 1200 € HT pour une mission de maîtrise d'œuvre comprenant conception des aménagements de rénovation, préparation de l'appel d'offres des entreprises et analyse des offres.

Approbation, à l'unanimité, du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées) de Bretagne porte de Loire Communauté en date du 24 octobre 2017 corrigeant les attributions de compensation suite à la fusion des 2 communautés de communes.